

## NEUTRALIZE

### Correcteur d'acidité, fixateur pour sols en béton acidifié

#### DESCRIPTION

NEUTRALIZE est un liquide concentré, utilisé pour rééquilibrer le niveau d'alcalinité du béton. Il permet d'obtenir le niveau optimal de 7-10 Ph. Il est, de préférence, appliqué durant la phase de lavage avant et après l'utilisation des acides colorants Ideal Stain lors de la réalisation des revêtements acidifiés. Sa composition permet d'obtenir une action rapide et efficace de neutralisation des résidus acides.

#### APPLICATION ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Diluer le produit dans 1 :5 d'eau. Bien mélanger et appliquer sur le revêtement : 150-170 ml/m<sup>2</sup> (1 litre de ce mélange tous les 5 à 6 m<sup>2</sup>).

Bien appliquer le produit à l'aide d'un balai ou d'une mono-brosse. Laisser agir environ 3 à 5 minutes. Bien rincer à l'eau abondante.

**Manier avec précaution. Bien protéger les mains et les yeux lors de l'application. Consulter la fiche technique de sécurité avant utilisation.**

#### CONSOMMATION

Consommation indicative 35 ml/m<sup>2</sup> (produit pur)

Avec un bidon de 10 litres vous pouvez réaliser de 280 à 300 m<sup>2</sup>.

#### CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

Bidon de 10 kg

Conserver dans un lieu sec et ventilé, à une température comprise entre 5 et 30°C. IDEAL WORK certifie que les produits utilisés lors de la production ne présentent aucun défaut. Le produit se conserve 12 mois.

#### IMPORTANT:

Toutes les informations contenues dans la présente fiche technique sont basées sur des applications réelles et tests en laboratoire. Il est de la responsabilité du client de vérifier que le produit soit adapté à l'usage pour lequel il est destiné. Le producteur décline toute responsabilité en cas d'application erronée. La présente fiche technique remplace et annule les précédentes. Les données peuvent être modifiées à tout moment. Il est rappelé également que les produits Ideal Work sont à usage professionnel et qu'Ideal Work organise des formations pour les clients qui en font la demande. Quiconque utilise ces produits sans en être habilité, le fait à ses risques et péril  
-EDIT. 01 du 01.02.2011 Mise à jour 03 du 17/11/2017